

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 16 février 2026 à 15h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents : Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, formant quorum sous la présidence du maire suppléant Yves Desjardins.

Sont aussi présents : le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

26-02-087

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

26-02-088

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire suppléant déclare la première période de questions ouverte.

26-02-089

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2026**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 9 février 2026, au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville, tenue le 9 février 2026.

Ont voté en faveur : Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphane Tremblay, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

26-02-090

**SIGNATURE D'UN ACTE DE CESSION PAR ZÉLÉ PRODUCTIONS À LA VILLE - LOT 6 639 737**

D'autoriser la signature, devant notaire, d'un acte de cession par l'entreprise 9228-7382 Québec inc. (Zélé productions) en faveur de la Ville, du lot numéro 6 639 737 au cadastre officiel du Québec, et ce, aux termes d'un acte préparé par maître Kyana Lachaine, notaire, pour être joint à cette résolution et en faire partie intégrante.

Les honoraires du notaire et les frais de publicité incluant une copie de l'acte sont à la charge du vendeur.

De décréter l'ouverture de la rue située sur le lot 6 639 737, laquelle sera connue comme étant la rue « des Corbeaux », en date de la signature de l'acte de cession.

Ont voté en faveur : Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphane Tremblay, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

26-02-091

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE RETENUE AVEC ZÉLÉ PRODUCTIONS**

D'autoriser la signature d'une convention de retenue à intervenir avec Zélé Productions, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Ont voté en faveur : Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier,  
Stéphan Tremblay, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

26-02-092

**AUTORISATION POUR LES OPÉRATIONS À ÊTRE EFFECTUÉES AU  
BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU  
QUÉBEC**

D'autoriser les personnes suivantes à se présenter aux bureaux de la Société de l'assurance automobile du Québec afin d'effectuer les opérations requises pour tout véhicule de la Ville :

- François Leduc, directeur général;
- Stéphanie Lelièvre, greffière et directrice du Service du greffe et des affaires juridiques;
- Stéphanie Favreau, trésorière et directrice du Service des finances;
- Audrey-Anne Richer, directrice du Service des loisirs, de la culture et des parcs;
- Steve Pressé, directeur du Service des travaux publics et de l'ingénierie;
- Vincent Forget, directeur du Service de la sécurité incendie;
- Martin Ouimet, contremaitre – Entretien des bâtiments et du matériel roulant.

La présente résolution abroge et remplace la résolution numéro 23-03-140.

Ont voté en faveur : Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier,  
Stéphan Tremblay, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire suppléant déclare la deuxième période de questions ouverte.

26-02-093

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier,  
Stéphan Tremblay, Émilie Tessier

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

\_\_\_\_\_  
Yves Desjardins, maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

\_\_\_\_\_  
Daniel Bourdon, maire